

## Un pays dans l'attente. Ruptures politiques et inquiétudes populaires

Jérôme Lafargue\*

Les déchaînements de violence et les bouleversements divers qui ont suivi l'annonce des résultats des élections présidentielles de décembre 2007 vont sans doute marquer durablement la scène politique kenyane. Mais les effets sur le quotidien de millions de personnes ont aussi été très importants. Plusieurs dynamiques sont déjà à l'œuvre (renégociations sociales au sein des principales ethnies, au sujet des rapports entre jeunes et aînés en particulier ; remodelages des liens entre milieux d'affaires et monde politique). D'autres, même s'il est encore trop tôt pour s'en assurer, sont peut-être en germe (inflexion des représentations sociales relatives au monde politique, à l'ethnicité). Les inconnues sont nombreuses, surtout au moment où les tractations pour la nomination d'un cabinet ministériel de réconciliation traînent en longueur. Les places sont chères, car il ne s'agit pas seulement de gagner un poste de ministre mais d'anticiper sur les futures échéances présidentielles. Cinq années, ce n'est après tout qu'une période courte en politique<sup>1</sup>.

---

\* Chercheur en science politique à l'IFRA-Nairobi.

<sup>1</sup> Un bref rappel : le 27 décembre 2007 avaient lieu les élections présidentielles et parlementaires. Selon la commission électorale kenyane (ECK), Mwai Kibaki, Président sortant à la tête d'une nouvelle coalition nommée PNU (*Party of National*

Si les négociations conduites pendant plus d'un mois par Kofi Annan ont abouti le 28 février 2008 à un accord de principe sur le partage du pouvoir<sup>2</sup>, beaucoup, sinon tout reste à faire, à commencer par le choix des colistiers. Qui secondera R. Odinga dans son rôle de Premier Ministre ? Si début avril 2008 le nom de Musalia Mudavadi s'imposait pour l'ODM, rien n'était acquis encore pour le PNU : la joute entre Uhuru Kenyatta, représentant la KANU, et Martha Karua, une proche de M. Kibaki, était très rude ; quant à la distribution des postes ministériels clefs (Affaires étrangères, Gouvernement local, Transport, par exemple), rien n'était joué. Étrange période de

---

*Unity*, fondé quelques semaines avant le scrutin) a remporté l'élection présidentielle avec 4 584 721 voix (46 %), contre 4 352 903 (44 %) pour Raila Odinga, leader de l'ODM (*Orange Democratic Movement*, coalition formée lors des débats sur le référendum en 2005) et 879 903 (9 %) pour Kalonzo Musyoka (*ODM-Kenya*, ODM-K.). La participation a été estimée à environ 69 %. Pour les parlementaires, l'ODM (99 sièges) a largement devancé le PNU (43 sièges), l'ODM-K (16 sièges) et la *Kenya African National Union* (KANU), l'ancien parti unique, qui a confirmé son déclin (14 sièges). Dans le même temps, les Kenyans élisaient leurs conseillers locaux, dont les résultats donnant une confortable avance de l'ODM n'ont été rendus publics que courant janvier seulement. En effet, l'annonce des résultats des présidentielles, en raison de rumeurs de fraudes perpétrées par les sortants, ont donné lieu à des émeutes très violentes, qui se sont poursuivies par un embrasement du pays, en particulier dans la Western Province, la Nyanza Province, la Rift Valley Province ainsi que certains secteurs de la Central Province, sans oublier Nairobi, dans les bidonvilles de Kibera, Mathare, Kawangware, Korogocho, Dandora, Huruma et Kariobangi. La révolte sociale originelle a laissé la place à des affrontements inter-ethniques qui ont mis en perspective des contentieux anciens, relatifs au partage des terres notamment. L'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, arrivé au Kenya le 22 janvier, a paru le seul à pouvoir mener à bien une procédure de médiation susceptible de porter ses fruits. Mais il aura fallu qu'il renonce aux discussions avec les commissions représentatives de l'ODM et du PNU, qu'il rencontre directement R. Odinga et M. Kibaki et que certains donateurs se fassent plus que pressants pour qu'un accord soit enfin conclu à la toute fin du mois de février. Sur tous ces événements, je renvoie au dossier spécial de *Politique africaine*, dont les références suivent dans la note 4.

<sup>2</sup> Le 18 mars, le Parlement votait l'amendement constitutionnel permettant de créer le poste de Premier ministre. Voir par exemple « Historic moment », *Daily Nation*, 19 mars 2008.

suspension du temps, au cours de laquelle cette bataille de postes semblerait presque occulter les difficultés énormes que connaissent les déplacés. Étrange période de vacance du pouvoir, qui conduit à se demander, tant pour l'observateur que pour le citoyen, quand seront enfin pris à bras le corps les problèmes réels auxquels le pays doit faire face, à commencer par le chômage des jeunes et l'imbroglie foncier<sup>3</sup>.

Les affrontements et les violences subséquentes qui se sont multipliées au cours des mois de janvier/février 2008 ont provoqué des centaines de milliers de déplacements et plus de mille morts. Un premier bilan général des élections et de ces violences a été esquissé<sup>4</sup>, et il serait redondant de suivre ici les mêmes pistes. Ce dossier reviendra plutôt sur une série de thèmes qui paraissent essentiels, soit pour comprendre les enjeux du conflit, soit pour en mesurer déjà les conséquences sur le moyen terme.

Hervé Maupeu revient sur les violences qui ont traversé le pays. En répertoriant les différents modes d'interprétation qui ont été proposés pendant la crise, il montre clairement que violences

---

<sup>3</sup> Le tout début du mois d'avril est emblématique de l'atmosphère ambivalente. Un rapport confidentiel de l'ECK, plus ou moins dérobé dans des circonstances rocambolesques à Mombasa le 9 mars par des membres d'une organisation de droits de l'homme, *Kenans for Peace with Truth and Justice*, est rendu public : y sont révélés de multiples manquements au cours de la procédure de dépouillement et de comptage des bulletins de vote (*The Standard*, 1<sup>er</sup> avril 2008). Le même jour, une manifestation d'une centaine de membres de la société civile (parmi lesquels Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix, et Maina Kai, le président de la *Kenya National Commission of Human Rights*), vilipendant les atermoiements dans la constitution du nouveau gouvernement, est réprimée par la police (*The Standard*, 2 avril 2008).

<sup>4</sup> Je renvoie donc à ce sujet au dossier spécial de *Politique africaine*, 109, mars 2008 (Anne Cussac, « Kibaki tena ? » Le résultat contesté d'une campagne électorale aux enjeux explosifs » ; Jérôme Lafargue et Musambayi Katumanga, « Le Kenya dans la tourmente. Violences post-électorales et pacification précaire » ; Claire Médard, « Élus, miliciens et prophètes. Violences au Mont Elgon, Kenya, 2006–2008 » ; Bernard Calas, « Des fraudes aux violences. Cartographie d'une régression politique »).

politiques et violences électorales peuvent être de nature différente. Il essaie de dégager ensuite les éléments permettant d'expliquer pourquoi l'annonce des résultats des élections a été suivie de troubles aussi impressionnants. En suivant l'évolution politique de R. Odinga et la consolidation de certains de ses instruments de contrôle, on comprend mieux que l'opposition disposait en 2007 d'un registre d'action plus important que jamais. Si le pouvoir en place, en cas de réélection de M. Kibaki, s'attendait à une réaction, il n'imaginait pas qu'elle prendrait une telle ampleur. Hervé Maupeu s'attache aux conflits de la Rift Valley pour illustrer le mécanisme des violences, et ce dans une perspective socio-historique. Les élections de 2007 ont en effet réactivé dans cette province des foyers de tension dont certains remontent aux massacres des années 90, mais plus anciennement encore à la crise Mau Mau des années 50, quand d'autres n'ont pas fait directement écho aux révoltes anti-coloniales des années 20. En prenant pour exemple Molo, Kuresoi et la Mau Forest, il dévoile les ressorts de stratégies politiques parfois fragiles ainsi que la place plus que sensible de l'attribution de terres dans la recherche de la stabilité (ou plutôt de l'instabilité dans certains cas). Enfin, il donne quelques pistes pour comprendre les attitudes complexes de la police, en particulier en milieu urbain (à Kisumu et Nairobi), dans sa lutte contre les violences.

Les conséquences économiques de ces troubles ont été importantes, même si les marchés financiers ont résisté, ainsi que le montre Ronan Porhel, qui revient au préalable sur la place essentielle que le Kenya tient dans la région. Le secteur du tourisme a été le plus affecté par la crise : suppressions de vols, de circuits, retraits de compagnies, licenciements massifs. Mais nombre d'exploitations agricoles ont souffert, soit qu'elles ont été détruites suite aux pillages ou aux règlements de compte, soit que les paysans ne pouvaient plus les rejoindre, en raison de barrages ou de l'absence de transports

routiers. De même, la crise a touché conjointement le secteur bancaire et celui des petites entreprises directement concernées par le système de micro-crédit. Partout, la reprise sera lente, et retrouver un niveau d'activité comparable à 2007, que ce soit dans le secteur touristique, agricole ou des affaires prendra plusieurs mois, sinon plus d'une année.

Claire Médard donne ensuite quelques éléments pour expliquer la crise, du moins dans sa dimension foncière. Les affrontements ont surpris les observateurs par leur violence, leur intensité, leur soudaineté. Leur évolution sur des lignes ethniques a amplifié le sentiment d'inquiétude et la peur d'une dérive incontrôlable. Or, s'ils n'ont pas tous été manipulés politiquement, ces conflits, en particulier dans les zones rurales, ont montré la force des réclamations territoriales, avec en filigrane la question de la spoliation, de l'autochtonie et de la privatisation foncière. Claire Médard tente de démêler l'écheveau complexe de ces multiples revendications autochtones, dont certaines ont été à l'origine des violences. Par là, elle montre bien à quel point la notion d'ethnicité peut devenir plastique ou totalement rigide selon les situations, combien elle a été appropriée par les communautés elles-mêmes dans un but d'affirmation politique mais aussi dans l'espoir de reconquérir des terres spoliées. Claire Médard s'efforce enfin de déterminer, exemples à l'appui, quelle est la part d'invention de ces revendications fondées sur l'ethnicité, quelle est leur part d'instrumentalisation politique, pour rebondir sur les seules questions qui peut-être sont importantes aujourd'hui : comment protéger le droit des plus pauvres et leur accès à la terre ? Un règlement pacifique du problème foncier est-il vraiment envisageable, après des décennies de malversations et de spoliations ?

Or, plusieurs institutions paraissent fragiles ; la crise politique a montré à quel point certaines d'entre elles ont failli. Prenant d'abord l'exemple de l'ECK, Anne Cussac décrypte les ressorts de ses nombreuses défaillances. Elle revient sur la genèse de la composition

de la commission électorale, dévoilant un peu plus le jeu des réseaux qui empoisonne la vie politique kenyane. L'échec de la commission à garantir des élections libres et justes laissera des traces, non pas tant sur la crédibilité de cette institution, qui est d'ores et déjà mise à mal, mais sur les représentations citoyennes du jeu démocratique lui-même. De la même façon, Anne Cussac pointe l'indépendance purement théorique d'une justice pervertie par les prébendes et les stratégies politiciennes. En définitive, le modèle politique kenyan n'est-il pas sévèrement battu en brèche, malgré le renouvellement parlementaire qu'il convient de ne pas nier ? L'ODM a ramené de nouvelles têtes, jeunes au surplus, qui pourront peut-être contribuer à faire souffler un vent nouveau sur la vie politique. La question reste cependant de savoir quel sera le cadre institutionnel dans lequel ils évolueront.

Que peut la société civile dans ces circonstances, et surtout qu'a-t-elle fait ou que n'a-t-elle pu accomplir au cours des événements de ce début d'année ? Hervé Maupeu s'attarde sur l'impasse dans laquelle les églises chrétiennes se sont enfermées. Sous l'ère Moi, les clivages politiques étaient clairs : le camp de la morale se situait sans conteste du côté de l'opposition. Ainsi, les églises les plus influentes ont aidé M. Kibaki à conquérir le pouvoir. Plus encore, elles ont cautionné sa politique, y compris aux moments les plus critiques, comme le référendum de 2005 et la campagne électorale de 2007. Dès lors, comment, au cours des troubles post-électorales, critiquer sinon dénoncer ceux-là mêmes qui ont été soutenus pendant cinq années ? La recherche d'une certaine neutralité, par l'appel au consensus entre les antagonistes, n'est pas apparue comme une position crédible. De fait, les églises chrétiennes, autrefois fer de lance de la société civile, doivent réinventer leur rôle politique. En parallèle, les organisations musulmanes sortent de la crise la tête plus haute : elles ont montré leur capacité à influencer le vote des fidèles et ont su contrôler les bandes de pilliers prompts à se saisir des causes les plus variées sous des

prétextes fallacieux. Hervé Maupeu revient enfin sur le point obscur des troubles, la question des milices, en prenant l'exemple de la plus importante et sans doute de la plus complexe de toutes, Mungiki. À se priver d'une analyse en termes religieux de ce groupe, on manque une dimension importante de son influence, qui ne s'exerce pas uniquement dans le champ politique ou dans celui de la renégociation des rapports jeunes/anciens, notamment au sein de l'ethnie kikuyu. L'interprétation du mouvement Mungiki est un défi pour les sciences sociales : on ne veut y voir souvent qu'une bande organisée de jeunes politiquement instrumentalisés pour semer le désordre, alors que nombre d'entre eux ont par exemple refusé de participer aux exactions des mois de janvier et février 2008 ; mais surtout, il convient de ne pas occulter la portée religieuse et revivaliste de Mungiki, qui danse sur le prophétisme et le rappel de la mémoire Mau Mau, comme le rappelle la reprise des rituels du mouvement de révolte des années 50. Les tensions entre les sommets de l'État et Mungiki sont très importantes : tantôt utilisée, tantôt pourchassée, le traitement de la secte par le régime Kibaki illustre bien la forme de guerre civile qui se livre entre Kikuyu. Les blocages sociaux au sein de cette ethnie sont nombreux, et empêchent notamment l'accomplissement des jeunes. Le retour de la figure du guerrier, le recours à la violence peut devenir dans ces circonstances le moyen de la réussite qui leur est déniée ailleurs. Dans une perspective forcément plus pacifiste, qu'en est-il des organisations de droits de l'homme ? Le constat final dressé par Dominique Connan n'est pas vraiment optimiste. La capacité d'influence de cette frange de la société civile n'a pas évolué depuis une dizaine d'années, surtout que son sens civique a été écorné par sa relative inertie devant les redistributions inégalitaires des fruits de la croissance économique pendant le premier mandat Kibaki. Certes, ces organisations ont participé au débat constitutionnel de 2005, elles se sont mobilisées au cours de la campagne électorale et ce sont elles, réunies au sein d'un collectif pugnace, qui ont été parmi les premières à dénoncer les

manipulations du scrutin. Mais les divisions existent au sein de cette société civile : les modalités divergentes d'interprétation de la crise l'ont illustré, avec une fracture entre un groupe pour qui la paix était une variable irréfragable, quitte à négocier avec le gouvernement, et un autre qui s'est engagé frontalement contre ce dernier. En parallèle, des groupes se sont mis au travail pour tenter de dégager plusieurs pistes de sorties de crise. Au cours de cette période, d'autres lignes de discordes se sont révélées, montrant la disparité des aspirations des membres de ces organisations. Scissions, reformations, reconductions ont rythmé leur vie, ce qui montre que dans ce secteur aussi les batailles de réseaux sont rudes.

La dernière partie de ce dossier se focalise sur le rôle joué par les médias et les instituts de sondage, tant au cours de la campagne que par la suite. Brice Rambaud met en lumière l'autonomisation croissante des principaux médias vis-à-vis du champ politique, ce qui ne l'empêche pas de cibler les accointances politiques comme les dépendances économiques de certains groupes médiatiques. Le panorama qu'il établit est édifiant quant à la diversité de l'offre au sein de la presse écrite, mais aussi en matière radiophonique, où les radios vernaculaires ont fait feu de tout bois en n'hésitant pas à ethniciser parfois durement leur propos. La presse écrite consacrée sans retenue au combat électoral, reléguant les autres sujets parfois très loin derrière. La couverture opérée a cependant permis de dégager les tendances lourdes comme les micro-enjeux à l'œuvre dans la campagne. Mais les élections ont eu un écho très sensible également au sein des rédactions télévisée et sur la toile, avec la création de sites internet dédiés aux principaux candidats ainsi que la création de blogs de journalistes. Brice Rambaud s'attache ensuite à étudier la façon dont la presse écrite en particulier a reçu et rendu compte des violences post-électorales. Il explique le double mouvement d'information et de condamnation de la violence. Plus généralement, il parle de journalisme pro-actif pour

définir l'attitude des professionnels de la presse face aux événements, lorsqu'ils ont dû se défendre contre les velléités de censure gouvernementale, relatives notamment à la couverture télévisuelle. L'examen des premiers jours de la crise montre bien la volonté parfois contrariée des journalistes de fournir le maximum d'informations objectives possibles. Florence Brisset-Foucault, après avoir analysé les ressorts de la communication politique au Kenya, se concentre quant à elle sur la télévision et en particulier les talk-show. Elle appréhende leur professionnalisation et insiste sur les modèles moraux et politiques qui y sont projetés, défendus, ou qui parfois ont échappé plus ou moins aux meneurs des débats. Elle peut ainsi donner un aperçu des représentations contrastées du politique, où les idées du juste, de l'équilibre dépendent de dispositions mouvantes. Elle montre aussi que ces émissions rejettent la personnalisation du politique, préférant aux individus les problèmes qu'ils prétendent résoudre ou les causes qu'ils cherchent à défendre. Les mises en scène de soi sont aussi décrites, et on constate qu'elles s'appuient tantôt sur l'expression de convictions politiques tantôt sur l'énonciation d'une appartenance ethnique. Enfin, Patrick Mutahi nous offre un premier aperçu de la place des sondages dans la vie politique. Utilisés dans des proportions inédites, ces instruments ont fait l'objet de multiples interprétations dans les milieux politiques. Surtout, on a pu constater à quel point la question de leur fiabilité était sensible, au cours d'une campagne électorale qui a très vite indiqué que les résultats entre les deux principaux protagonistes seraient serrés. Patrick Mutahi aborde également le rôle parfois ambigu joué par les organismes de sondage, sur fonds d'orientations ethniques et de préférences politiques. Au bout du compte, en ajoutant le fait que le public n'a jamais été correctement informé des mécanismes employés par les sondeurs, on se retrouve devant un système encore trop opaque pour être vraiment crédible.

La démocratie est sans aucun doute en chantier au Kenya, mais, en dépit des violences traumatiques qui se sont produites, elle ne se bâtit pas nécessairement aujourd'hui sur un champ de ruines. Pour clore la métaphore, quelques solides fondations subsistent, et des constructions paraissent assez solides, comme la liberté de parole ou le droit de s'opposer légalement. Les péripéties institutionnelles et gouvernementales qui se trament depuis le début mars 2008 ont été suivies avec attention à l'origine par les électeurs, mais une certaine lassitude émerge chez eux à présent. Elle n'est pas étonnante. Le désappointement devant l'ampleur des fraudes électorales, dont les preuves s'accumulent à mesure que les rapports sont publiés<sup>5</sup>, s'est accompagné d'une réelle défiance des citoyens vis-à-vis du corps politique et d'une réflexion à prendre très au sérieux sur l'utilité du vote, le sens de la démocratie et la capacité du politique à régler les problèmes les plus urgents, qu'ils soient économiques ou sociaux<sup>6</sup>. Les attentes citoyennes sont plus que jamais multiples au Kenya. La classe politique saura-t-elle y répondre sans tarder ?

---

<sup>5</sup> European Union Elections Observation Mission, « *Preliminary statement : doubts about the credibility of the presidential results hamper Kenya's democratic progress* », 1<sup>er</sup> janvier 2008 ; Commonwealth Secretariat, « *Kenya general election, 27 December 2007 : the report of the Commonwealth Observer Group* », janvier 2008 ; Kenya Elections Domestic Observation Forum, « *Preliminary statement and verdict of the 2007 Kenya's general elections* », 31 décembre 2007 ; East African Community Observer Mission, « *Report on the Kenya general elections, December 2007* », janvier 2008 ; International Crisis Group (ICG), *Kenya in Crisis*, Africa Report n° 137, 21 février 2008 ; Human Rights Watch, *Ballots to Bullets. Organized Political Violence and Kenya's Crisis of Governance*, mars 2008.

<sup>6</sup> Il y aurait un intérêt manifeste à creuser ces thèmes à l'intersection de la science politique, de la philosophie et de l'histoire, par le biais de vastes enquêtes sociologiques.